



ANIÈRES

CÔTÉ ANIÈRES

Agenda

PAGE 4

Rétrospective

PAGE 12

Projets & Décisions

PAGE 20

SOMMAIRE

LA VIE À ANIÈRES

ÉDITO	3
AGENDA	4
NEWS	6
RÉTROSPECTIVE	12
COUP DE CHAPEAU	17
LES EXPOS À LA GALERIE	18

LA VIE POLITIQUE

PROJETS & DÉCISIONS	20
FINANCES COMMUNALES	28

LA VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES	30
LA CARTE DES RÉCITS	32

ZOOM SUR

OCTOBRE ROSE « 1 TULIPE POUR LA VIE »	34
LE TROC D'ANIÈRES TIRE SA RÉVÉRENCE	35
LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE FÊTE SES 50 ANS	35

IMPRESSUM

Édité par
la commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
info@anieres.ch
anieres.ch

Parution
Semestrielle

Impression
Printissimo SA
Tiré à 1'200 exemplaires
Imprimé sur papier offset
120 gr certifié FSC

**Rédaction et
Coordination**
Marcela Apothéloz

Conception
S agence

Photo de couverture
Valentine Ivanoff
Concours photo amateur
2017

Photos
Administration communale
Marc Guillemin
Ecole d'Anières
Bureau Radiance
Plan Vert
TPG



ÉDITO

Anières, solidaire dans la crise et concrétisant ses projets

Chères Aniéroides, chers Aniéroides,

Nous espérons une année 2020 exceptionnelle. Elle l'a effectivement été, mais qui aurait pu prévoir il y a un an de cela, que le COVID allait changer nos vies en imposant son rythme, en nous obligeant à de nouvelles manières d'être et d'interagir entre chacun d'entre-nous ?

J'aimerais ici remercier les Anéroides et Anéroides pour l'esprit de solidarité qui a prévalu dans la Commune, qui nous permet encore maintenant de traverser le mieux possible cette période difficile. Vos autorités communales sont en pensée avec chaque habitante, chaque habitant, chaque famille qui ont été touchés par cette pandémie hors normes et tout spécialement celles et ceux qui ont été atteints dans leur santé ou qui ont perdu un être cher.

La crise sanitaire aura inmanquablement le goût amer des annulations en série des traditionnelles festivités anéroides. Cela étant, la Commune a pu organiser « L'été à Anières » en proposant gratuitement à ses habitants un programme culturel et sportif et la fête nationale a pu être célébrée aux 4 coins de la Commune, dans le respect des règles sanitaires. En début de législature je vous avais informé-e-s de mon intention de placer cette législature sous le signe de l'écoute et de la rencontre avec les habitants ; hélas, cette pandémie en aura décidé autrement et les rencontres informelles que je souhaite avec les habitants devront aussi être repoussées.

Afin d'être aux côtés de celles et ceux qui en avaient besoin, la Commune a pu coordonner la grande solidarité manifestée à Anières, grâce à un réseau de bénévoles dévoués. Je tiens également à remercier l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale, qui ont œuvré à votre service, souvent à distance en télétravail. Vous avez ainsi pu bénéficier de quasiment toutes les prestations malgré la fermeture physique de la Mairie, que ce soit par téléphone ou par le biais de l'administration en ligne qui a révélé toute son utilité.

Votre Conseil municipal et votre Exécutif, élus en mars dernier, se sont mis au travail dans ces circonstances compliquées avec un état d'esprit constructif et une volonté partagée de trouver des solutions consensuelles et concertées face aux difficultés du moment. Les premiers résultats sont déjà là, avec la mise sous toit et le vote d'un budget 2021 à la fois équilibré et ambitieux, mais néanmoins prudent en ces temps d'incertitude, en maintenant les impôts communaux au niveau actuel.

Nous restons tournés vers le futur et sommes déjà entrés dans une phase de concrétisation de nombreux projets lancés lors de la législature précédente. Vous avez pu constater que les chantiers de la mairie et du parking provisoire ont débuté ; il s'agit là de la première phase de la réalisation d'un lot comprenant la nouvelle mairie, l'agrandissement de l'école primaire et du réaménagement de la place du Haut avec un parking souterrain. Ces travaux, avec d'autres liés à la mise en œuvre de notre ambitieux plan directeur communal, vont nous accompagner durant toute la législature. Ils verront leur première concrétisation en avril de l'année prochaine avec l'ouverture, pour deux ans, d'une mairie provisoire qui nous permettra enfin de vous ramener, entre autres, des prestations postales qui nous manquent cruellement pour l'instant.

Le déploiement de la fibre optique (FTTH) est également en cours avec un objectif opérationnel à l'été prochain. Nous sommes conscients que les travaux engendrés par cette opération créent certaines nuisances. Nous le regrettons et nous nous en excusons, tout en étant certains que le résultat vous apportera un niveau de télécommunications à la hauteur de vos attentes.

Le travail intercommunal s'est également poursuivi, avec entre autres la mise en place du nouveau service de tri des déchets « Mobilitri » des communes Arve-Lac. Comme toute nouvelle prestation, elle oblige parfois à changer de vieilles habitudes mais nous amène surtout des prestations nouvelles, qui nous avaient été promises par l'Etat dans notre secteur géographique depuis maintenant près de 20 ans.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce nouveau numéro de « Côté Anières », la Commune bouge, va de l'avant malgré les circonstances, grâce à notre engagement à tous.

En mon nom personnel et en celui des autorités communales, je vous souhaite un très joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année, à toutes et à tous.

Prenez soin de vous !

PASCAL
WASSMER,
MAIRE



AGENDA

De décembre 2020 à juin 2021

En raison des décisions du Conseil fédéral et du Conseil d'État genevois relatives à la situation sanitaire COVID-19, les différentes manifestations communales prévues **jusqu'à la fin de l'année 2020** sont soit annulées, soit reportées à une date ultérieure.

Voir les mises à jour régulières sur anieres.ch dans « Événements à venir »

 anieres.ch/calendrier

Les différents événements planifiés pour 2021 restent sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

2020

FÊTE DE L'ESCALADE À L'ÉCOLE

11 DÉC

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, cet événement sera fêté sur temps scolaire.

L'ESCALADE À LA T'ANIÈRES

11 DÉC

Pour tous les enfants inscrits habituellement les vendredis. En raison du contexte sanitaire, cette fête aura lieu sans la présence des parents.

+ d'infos sur latanieres.ch



NOËL DE L'ÉCOLE

21 DÉC

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, cet événement sera fêté sur temps scolaire.

NOËL À LA T'ANIÈRES

21-22-23 DÉC

Dans le cadre de l'accueil habituel, les éducatrices de la T'Anières créeront une ambiance festive et magique afin de permettre aux enfants de vivre l'esprit de Noël au sein de la T'Anières. En raison du contexte sanitaire, cette fête aura lieu sans la présence des parents.

+ d'infos sur latanieres.ch

2021



CROQU'FRUITS DE SAISON

JANVIER

À confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire. École d'Anières – Organisation Association des parents d'élèves (APEA).

+ d'infos sur [Facebook APEA-Anières](https://www.facebook.com/APEA-Anieres)

TOURNOI DE FOOT EN SALLE JUNIORS

JANVIER

Sous réserve.

École de foot et juniors E du FC CoHerAn – Salle communale d'Anières ou de Corsier.

+ d'infos sur fcoheran.ch



BOURSE AUX VÉLOS

17 AVRIL 10h00 - 12h00

Vous cherchez un vélo d'occasion ?
Vous voulez vendre votre ancien vélo ?

Ne manquez surtout pas la bourse aux vélos d'Anières ! – Préau de l'école d'Anières.

9h00 dépôt, 10h00 - 12h00 vente,
13h00 retrait d'argent et/ou vélos non vendus.

Contact: claudinehentsch@me.com
+ d'infos sur anieres.ch

L'OXYGÈNE ET LE PRINTEMPS

DU 18 AVRIL AU 20 JUIN

Des entraînements sportifs pour tous organisés par l'Association Anières Bouge et animés par Taf Herzi – Tous les dimanches de 10h à 11h30 dans le préau de l'école d'Anières.

Contact: claudinehentsch@me.com
tax.herzi@bluewin.ch
+ d'infos sur anieres.ch

L'ÉCOLE DE TENNIS DU PRINTEMPS ET MINI TENNIS

14 AVRIL-23 JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

JOURNÉE PORTES OUVERTES DU TCA

1^{er} MAI

Avec tournoi parents-enfants.
Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

SEMAINE SANS ÉCRAN

MAI

Organisation Association des parents d'élèves de l'école d'Anières (APEA) en collaboration avec les associations des parents d'élèves des communes de CoHerAn. Activités proposées aux enfants sur les trois communes pour partager des moments ludiques loin des écrans.

+ d'infos sur apea-anieres.ch



TOURNOI DE L'ASCENSION

13-14 MAI

Organisation FC CoHerAn.

+ d'infos sur fcoheran.ch

INTERCLUBS ADULTES ET JUNIORS TCA

MAI – JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

SORTIE « GENEVA OPEN »

19 MAI

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch

CROQU'FRUITS DE SAISON

JUIN

À l'école d'Anières – Organisation Association des parents d'élèves (APEA).

+ d'infos sur apea-anieres.ch

SOIRÉE DE L'ÉCOLE DE TENNIS

2 JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch



TOURNOI DE L'ÉCOLE DE TENNIS

29-30 JUIN

Organisation Tennis Club d'Anières.

+ d'infos sur tcanieres.ch



FÊTE DES PROMOTIONS

2 JUILLET

École d'Anières.

Selon l'évolution de la crise sanitaire, cet événement pourrait être fêté uniquement sur temps scolaire.

+ d'infos sur anieres.ch

NEWS

Subvention

La subvention Transports Publics change de forme dès le 4 janvier 2021 !



Passez au transport public ! Votre commune offre une participation financière de CHF 200.– aux juniors et de CHF 100.– aux adultes et seniors, à faire valoir sur l'achat de votre abonnement annuel de transports publics. Tout se passe désormais en ligne.

Grâce au partenariat liant notre commune et les tpg, profitez d'une réduction lors de l'achat ou du renouvellement de votre abonnement annuel unireso ou Léman Pass.

Simple et pratique ! Dès le 4 janvier,

- 1 **CONNECTEZ-VOUS** sur swq.webshop.tpg.ch/web/guest/action-commune
- 2 **SÉLECTIONNEZ** l'action Anières Junior, Anières Adulte ou Anières Senior (selon votre âge) dans le menu déroulant «**OFFRE DE MA COMMUNE**» ;
- 3 **INSCRIVEZ-VOUS** à l'une de ces 3 actions. La Commune recevra votre inscription et la validera si vous êtes éligible. La subvention vous sera alors octroyée. Votre réduction sera directement disponible dans votre espace personnel en ligne sur le webshop des tpg. Si vous souhaitez vous rendre en agence tpg (Rive, Cornavin ou Lancy-Pont-Rouge), la déduction sera visible par les conseillers TPG lors de l'opération de vente.

Si vous n'avez pas de compte webshop tpg ? Rien de plus simple, allez sur : webshop.tpg.ch et laissez-vous guider pour créer un compte personnel qui vous permettra d'acheter votre abonnement en ligne une fois la demande de subvention validée par les services de la Mairie.

Vidéo d'aide
webshop.tpg.ch/web/guest/faq

Depuis 2018, tous les abonnements sont chargés, de façon dématérialisée, sur une carte SwissPass.

Rendez-vous sur swq.webshop.tpg.ch/web/guest/swisspass pour commander une carte SwissPass (si vous n'en n'avez pas). Vous pouvez aussi vous rendre dans une agence tpg pour commander votre carte SwissPass et acheter votre abonnement après avoir sollicité la subvention communale (étape 3).

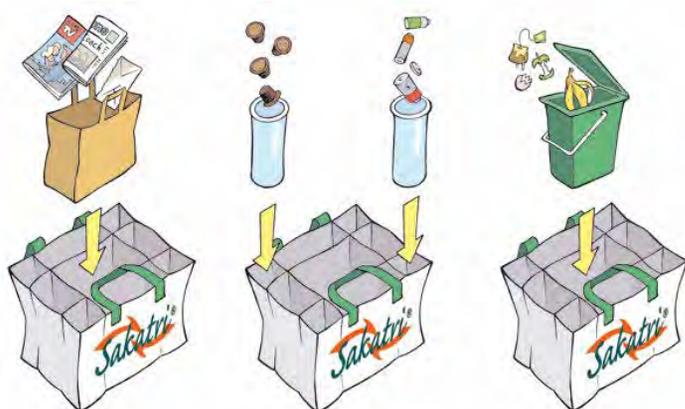
ATTENTION !!! Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faudra **EN AUCUN CAS** acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de votre Commune.

Actuellement, les CFF ne participent pas aux actions « commune 2021 ». Il est, par conséquent, obligatoire de se présenter dans les agences tpg ou via le webshop tpg pour acheter son abonnement annuel et bénéficier de sa subvention.

Si vous n'avez pas accès à internet, vous pouvez vous rendre au guichet de la Mairie.

Sakatri

Le sac astucieux qui rend le tri sélectif à la maison plus facile



Durable, compartimenté et lavable à 30°, le Sakatri est idéal pour trier vos déchets à la maison et les transporter vers un éco-point communal.

Avec ses 9 compartiments intérieurs, il peut contenir environ 7 à 8 Kg de déchets recyclables, soit 7-8 bouteilles en verre 0,75 l. et plusieurs bocaux, 15 bouteilles 1,5 l. en PET (aplaties), barquettes/canettes en alu et boîtes de conserve, vieux papiers (7 quotidiens, 5 magazines, etc.).

Résistance 35 Kg et contenance 55 litres, bien plus solide et plus écologique qu'un cabas en papier ou en plastique.

Votre Sakatri vous sera prochainement déposé dans votre boîte à lait!



Plan de solidarité communal

Dispositif réactivé en raison de la deuxième vague de la pandémie Covid-19

Les mesures mises sur pied par le biais du plan de solidarité communal sont destinées à aider et soutenir les personnes isolées ainsi que nos aînés et proposent les prestations suivantes: livraison de courses, évacuation de poubelles, sortir le chien, apporter des repas à domicile, maintien du lien avec les personnes seules par des appels téléphoniques réguliers pour prendre des nouvelles et mettre à jour les besoins.

Responsable plan solidarité communal :

Mathieu DARDEL ☎ 079 476 65 00

Qu'est-ce que MOBILITRI ?

Une déchetterie mobile, un service gratuit qui vous est proposé depuis le 2 novembre 2020, un concept né grâce à un partenariat public-privé avec 12 communes participantes : Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Vandoeuvres



UNE SOLUTION IDÉALE POUR VOUS DÉBARRASSER FACILEMENT DE VOS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX / ACCESSIBLE 6 JOURS SUR 7

Plus besoin d'attendre la levée de la Commune, le calendrier en ligne vous indique les emplacements MOBILITRI pour les 15 jours à venir.

UNE SOLUTION DE PROXIMITÉ QUI RÉDUIT LES NUISANCES

Moins de camions, moins de dépôts sauvages et un meilleur contrôle des produits dangereux abandonnés jusque-là au bord de la route.

SIMPLE ET EFFICACE

Pour un tri rapide, des professionnels sont présents pour vous aider lors de l'identification, pesage, déchargement et tri de vos déchets dans le respect des normes de sécurité.

Avec votre Pass MOBILITRI, l'identification au point de collecte et la gestion des déchets se font en toute simplicité.

Une déchetterie mobile qui offre une collecte des déchets adaptée aux ménages et aux entreprises et qui participe à une démarche environnementale. La récupération des objets et meubles réutilisables est assurée dans un box solidaire.

Inscrivez-vous dès maintenant et créez votre QR code sur  mobilitri.ch

La levée des encombrants par la Commune se termine à la fin de l'année.

Dès le 1^{er} janvier 2021, ce service sera assuré exclusivement par MOBILITRI!

Pour toute information :

 079 410 03 72

 info@mobilitri.ch



À ANIÈRES, 3 POSSIBILITÉS POUR LE TRI DE VOS DÉCHETS :

1 ÉCO-POINTS COMMUNAUX

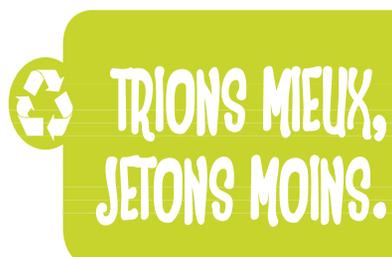
Côte d'Or



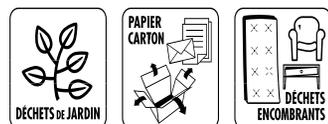
Aspergère



Chevrens

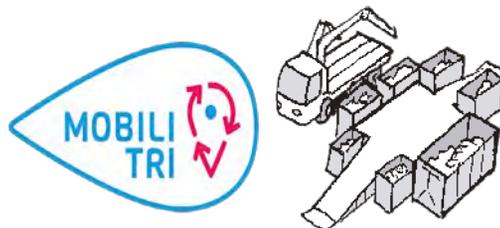


2 LEVÉES PORTE-À-PORTE



**UNIQUEMENT
JUSQU'AU
31.12.2020**

3 DÉCHETTERIE MOBILE



La récupération devant le local du Service de la voirie au Clos-les-Noyers sera supprimée fin 2020 et remplacée exclusivement par le service MOBILITRI dès le 1^{er} janvier 2021.

Déchets organiques

Il existe 2 catégories de déchets organiques



LES DÉCHETS DE CUISINE

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas cuits ou crus, café et thé (avec filtres et sachets mais sans capsules), coquilles d'œufs, de moules ou d'huîtres arêtes de poisson, os, fleurs fanées, plantes d'appartement et de balcon (avec la motte sans le pot). **Utiliser la p'tite poubelle verte** aérée avec les sacs compostables pour vos déchets de cuisine.

Attention : Les huiles de fritures, les litières pour animaux, les couches-culottes, les sacs d'aspirateurs, les balayures et le contenu des cendriers doivent être jetés avec les ordures incinérables.

✓ OK



✗ NON



LES DÉCHETS DE JARDIN

Résidus de récolte, feuilles mortes, gazon, branches, fleurs fanées, plantes en pots (avec la motte sans le pot), mauvaises herbes. **Utiliser les conteneurs verts « Commune »**

 anieres.ch/avis/dechets

à acheter auprès de la Mairie et depuis le 2.11, **Mobilitri, nouveau service de déchetterie mobile**

 mobilitri.ch

Attention : Les plantes envahissantes (comme le buddleia, la renouée, la grande-berce, l'ambrosie) doivent être éliminées avec les ordures incinérables.

COMPOSTER DANS SON JARDIN

Utiliser 60% de matières lignifiées (branches, feuilles mortes) et 40% de matières herbacées (déchets de cuisine et tontes de gazon) en couches successive. 3 principes fondamentaux pour bien composter : alterner, aérer et surveiller l'humidité.

Le **compostage en tas** est adapté aux grands jardins. Déposer les déchets en tas, directement sur le sol, sur une épaisseur d'environ 0,5 à 1,5 m de hauteur.

Le **composteur en silo** (en bois ou en métal) est adapté aux petits jardins. L'idéal est d'avoir 2 silos, un pour le stockage et l'autre pour faire le mélange par couches. Plus vous retournez le compost, plus la décomposition est rapide!

Ne pas composter de plantes malades ni déposer d'autres déchets, tels que les vieux papiers (métaux lourds dans les encres d'impression), poussières d'aspirateur et éviter les excréments d'animaux (chiens, chats...) qui attirent les visiteurs à 4 pattes.



✓ OK



✗ NON



Pas de plastique avec les organiques



Plantes envahissantes (renouée, buddléia, grande verve, ambrosie, etc.)



Litière pour animaux

LES DÉCHETS DE CUISINE SONT THERMISÉS ET LES DÉCHETS DE JARDIN COMPOSTÉS

POURQUOI RECYCLER LES DÉCHETS ORGANIQUES ?

- Pour des raisons économiques : l'incinération coûte plus cher que le compostage ;
- Pour des raisons physiques : ils contiennent beaucoup d'eau et non-sens de les incinérer ;
- Pour produire de l'énergie renouvelable : pour les déchets alimentaires, le compostage par méthanisation produit du biogaz. Les déchets de jardin se recyclent en compost, un engrais riche en éléments nutritifs qui remplace les engrais de synthèse.

RÉTROSPECTIVE

Retour en images sur les événements de juin 2020 à septembre 2020

26 JUIN 2020

Une fête des promos revisitée « à huit-clos »

À la suite d'une année scolaire écourtée par la pandémie du Covid-19, nos chérubins aniérois sont retournés début mai sur les bancs de l'école, pleins d'énergie pour les deux mois restants avant la pause estivale.

Malgré le contexte particulier, les enseignantes de l'école et la commune d'Anières ont tenu à marquer cette fin d'année en organisant des activités au sein de l'école, à huit-clos, en collaboration avec l'Association des parents d'élèves de l'école d'Anières.

Les enseignantes ainsi que les autorités de la Commune ont organisé, le matin, une cérémonie officielle pour que les 8P puissent vivre, malgré les conditions extraordinaires, une fin d'année traditionnelle avant de quitter l'école primaire. L'Exécutif communal était présent au complet pour remettre en main propre le fameux dictionnaire à chaque élève, moment chargé de symbole de la fin de 8P.

Les deux classes ont pu présenter leur spectacle aux autorités ainsi qu'à tous leurs camarades de l'école. Un seul regret avec l'impossibilité d'organiser de grands rassemblements, l'absence de leurs parents, mais grâce à la commune, le spectacle a été filmé et mis sur la « Carte des récits », le site participatif du village d'Anières. Ainsi comme pour les vraies promotions, tous les habitants ont pu avoir accès au spectacle.

 cartedesrecits.anieres.ch

Et pour poursuivre la journée de manière festive, les enseignantes ont organisé un après-midi de jeux (Mölkky, Mikado géant ou encore des jeux d'eau) agrémenté par un petit paquet goûter offert par la Commune à tous les enfants de l'école. L'Association des parents d'élèves d'Anières a également proposé deux jeux pour compléter l'après-midi (un morpion géant et la fameuse pêche aux canards).

Finalement, un après-midi serein et convivial pour clore une année scolaire très particulière et se dire au revoir et bonnes vacances !



1^{ER} AOÛT 2020

La fête nationale aux 4 coins de la Commune

Les Aniérois·e·s se retrouvent autour de l'histoire suisse

Après une période de confinement de plus de deux mois qui a vu un bon nombre de manifestations et d'activités communales annulées, l'Exécutif communal a souhaité faire un premier pas vers un retour à une vie sociale.

C'est donc avec prudence et dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique que les Aniérois·e·s ont pu se rassembler autour de 4 lieux communs pour la traditionnelle commémoration du 1^{er} août.

4 belles soirées, à l'Astural à Chevrens, au local de Pompiers de la route de l'Hospice, dans l'ensemble villageois du Clos-Les-Noyers et au chemin Fleur-d'Eau qui ont permis aux Aniérois·e·s de se retrouver à nouveau pour partager un moment festif et convivial.

Pour chaque soirée, un groupe de musique, latino, jazz et variétés était mis à disposition par la Commune et l'apéritif de bienvenue avec le gâteau du 1^{er} août étaient offerts.

Les participants ont apporté leur repas et boissons et un grill était également à disposition sur chaque site.

En fin de soirée, l'hymne national qui nous rassemble et qui s'inscrit dans nos racines, a été entonné par tous !

Monsieur le Maire, Pascal Wassmer et ses deux Adjoints, Madame Claudine Hentsch, Pascal Pécaut et le président du Conseil municipal, Monsieur Pierre-Yves Dechevrens sont passés sur chaque site afin de saluer les personnes présentes.

Un grand MERCI à tous les employés de l'administration communale, en particulier le service technique, à tous les jeunes présents pour nous aider, aux personnes responsables de chaque site ainsi qu'à tous les musiciens qui ont tous œuvré pour que cette fête soit une réussite.



JUILLET-AOÛT 2020

L'été à Anières



Cet été, l'Exécutif communal a mis sur pied un programme bien rempli avec des activités sportives et culturelles pour tous les âges et gratuites qui étaient à disposition des Aniérais-e-s.

L'idée était de pouvoir offrir une alternative aux habitant-e-s qui allaient rester à Anières pendant la période des vacances scolaires.

Il est certain que la crise sanitaire que nous avons traversé et que nous devons encore surmonter a largement contribué à figer les plans de l'été de nombreuses familles aniérais.

De nombreuses personnes, adultes, enfants et familles se sont inscrites pour venir découvrir les nombreuses activités organisées par la Commune entre le 13 juillet et le 21 août.

Dans le domaine sportif, différentes activités étaient proposées: un parcours sportif de 2 km, des entraînements fractionnés avec l'Association « Anières Bouge », le Boot Camp (renforcement musculaire et cardio), des initiations à la Pétanque et au Hockey sur gazon.

Sur le plan épicurien, il y a eu l'atelier « Confection de pizzas » avec le restaurant Côté Vignes et une initiation à la dégustation des vins d'Anières avec Laurent Villard du Domaine Les Parcelles.





Musicalement parlant, ce sont les Pipes & Drums of Geneva qui nous ont fait vibrer sur le terrain de football lors d'un apéro musical.

Pour la partie culturelle, le géologue aniérois, Thierry Basset a présenté l'histoire géologique de la commune d'Anières, une visite historique de Chevrens a été organisée avec la guide anéroise Catherine Hubert Girod, Gaëlle De Lafontaine a accueilli les amateurs de fleurs pour un atelier d'art floral et le Cinéma « Plein air » s'est distingué avec la projection de quatre films culte, à savoir Intouchables, Le dîner de cons, L'ordre divin et Les visiteurs.

Une découverte de la méditation et du dessin d'observation de la nature était également proposée par M. Lucas Stryjenski.

La compagnie des sapeurs-pompiers d'Anières a ouvert les portes de son nouveau local à la route de l'Hospice afin de présenter le travail de la CP 11, les nouveaux locaux et leurs véhicules, le tout autour d'un petit jeu/concours et d'un verre.

Un grand bravo et surtout un grand merci à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle aventure estivale!



5 SEPTEMBRE 2020

Clean Up Day à Anières

Dans le cadre du Clean Up Day Suisse, pour sa huitième édition, des milliers de bénévoles se sont rassemblés les 11-12 septembre pour débarrasser la Suisse des déchets sauvages.



La lutte contre le fléau des déchets sauvages s'inscrit dans la politique de gestion des déchets de la Commune. Pour poursuivre les actions déjà menées par la Commune, au geste de tri auquel les Aniérois sont déjà attachés vient s'ajouter le geste environnemental en raison des lourdes conséquences qu'engendre le fait de jeter des détritrus dans la nature ou sur la voie publique, en particulier les mégots de cigarette, qui ne sont pas biodégradables et qui représentent une source toxique pour la santé des animaux.



Anières s'est associée à cette journée nationale de nettoyage en organisant le Clean Up Day Aniérois, le samedi 5 septembre dernier. Plus d'une trentaine d'habitant-e-s de tous les âges se sont portés volontaires pour sillonner la Commune, chemin des Ambys, route de la Côte-d'Or et le bord de l'Hermance, en traquant les déchets sauvages.

L'Exécutif communal adresse tous ses remerciements à tous les participants et participantes. En donnant de leur temps, ils ont dit non au «littering», agissant en faveur d'une Suisse propre.

Pour rappel, selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le nettoyage des espaces publics coûte environ 150 millions de francs aux communes.

20 SEPTEMBRE 2020

Duo de guitares

Ce concert initialement prévu en avril a été reporté à l'automne 2020.

Les deux guitaristes, Christophe Leu et Philippe Dragonetti ont un passé commun, études au Conservatoire supérieur et activités dans des groupes rock-fusion-jazz de la scène genevoise. Il était donc naturel qu'ils finissent par jouer ensemble.

Leur répertoire est axé autour de grands compositeurs de jazz comme Chick Corea ou Wes Montgomery, mais également autour d'artistes plus pop comme Sting.

L'improvisation tient une grande place dans leur musique et les multiples influences musicales apportent une grande variété stylistique dans le répertoire. 50% du répertoire actuel comporte des thèmes écrits pour leur duo.

Le 20 septembre dernier, ce duo nous a fait embarquer pour un voyage à travers la plupart des courants musicaux guitaristiques : latin, jazz, funk, blues, pop ou encore classique, avec une touche d'humour et beaucoup d'énergie.

Afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, deux représentations limitées à 30 personnes chacune ont été organisées. Les deux concerts ont affiché complet.



COUP DE CHAPEAU

Les naissances, anniversaires et noces d'or dans la Commune

Naissances DE MAI À NOVEMBRE 2020

Jessee GAILLARD, né le 18 juin 2020
Pietro DA SILVA CRUDO, né le 23 juin 2020
Thikshaya KIRUBA, née le 26 juin 2020
Alexia SANCHEZ, née le 20 juillet 2020
Milo SÉCHAUD, né le 04 septembre 2020
Jack HOLMQVIST, né le 11 septembre 2020

80 ans DE JANVIER À JUIN 2021

Claude PETITPIERRE, né le 21 janvier 1941
Jovan JOVANOVIC, né le 22 février 1941
Colette EGEA, née le 24 mars 1941
Michèle BARNERAT, née le 2 avril 1941

90 ans DE JANVIER À JUIN 2021

Yolande MENSCH, née le 3 mars 1931
Yves WOUTERS, né le 24 mars 1931
Annette GOTTI, née le 12 mai 1931
Denise VILLARD, née le 23 juin 1931

Noces d'or EN 2021

Yvan et Marie-Thérèse PICTET
Hubert et Odile SAINI
David et Pauline LA FLEUR
Giuliana et Guido SABATINO
Helmut et Josette SOMMER
Jacques et Christine LEDERREY

Noces de diamant EN 2021

Josef et Magdalena STREDA
Marcel et Nicole PECAUT
Claude et Suzanne PETITPIERRE

LES EXPOS À LA GALERIE

DE JANVIER À JUIN 2021

La galerie d'Anières est située au N° 18 de la rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 3 étages, 110 m² au total. La priorité est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, une location est possible pour les personnes extérieures à la Commune. Le parking de l'Ancien-Lavoir et celui du Clos-les-Noyers sont à disposition des exposants et des visiteurs.

Les horaires d'ouverture des expositions et vernissages sont indiqués sur le site de la Commune.

Infos :  Mairie d'Anières – 022 751 11 45

Règlement et conditions de location de la Galerie sur anieres.ch



24 FÉV – 07 MARS

**GHEGHE ALEXANDRU
BULLA ET FRÉDÉRIC
ROMAN**

2 artistes : 2 sources d'inspiration et d'expression différentes

Les aquarelles de Frédéric nous accompagnent dans les paysages d'ici et d'ailleurs rencontrés lors de ses pérégrinations. Dans les sculptures de Gheghe, la matière se plie à ses spéculations artistiques pour une interprétation abstraite du corps humain.



10 – 21 MARS

EVELYNE PUECH ET ANTOINE MEISSER

Peinture sur plexiglas et dessins

Pour les filigranes d'Evelyne, entre deux ou trois strates de plexiglas se perdent des visages, des silhouettes ou abstractions se transformant en paysages imaginaires: l'image vague et changeante du corps, des visages, expressions ou formes abstraites. La technique du fixé sous verre constitue une quête de lien entre l'ancien et le contemporain, l'imbrication et l'Inter influence des temps.

Dans les rencontres polymorphes d'Antoine, les images surgissent de façon éruptive, se mêlent et s'entremêlent, se frôlent pour finalement se déposer sur le papier avec plusieurs techniques: le feutre, la sanguine, le pastel, le graphite et même le stylo bille. Il n'y a pas de préméditation seulement de l'immédiat. Le résultat reste éphémère, comme en sursis, tant il pourrait être autre ou simplement ne pas exister.



14 – 25 AVRIL

ANITA KIRONDE ET JEAN-PIERRE DUFÉY

Collages pour Anita Kironde et aquarelles pour Jean-Pierre Dufey

Anita travaille le végétal et le papier avec une finesse et une précision d'orfèvre et Jean-Pierre aquarelle en maîtrise du dessin, des couleurs et de la lumière. Anita révèle en particulier la beauté architecturale de demeures ancestrales et contemporaines. Jean-Pierre peint la nature, les paysages et ses voyages. Deux artistes à la sensibilité complémentaire.



28 AVRIL – 09 MAI

ELIANE NICOL

« L'Art est dans la forêt »

Les arbres, ces êtres beaux, forts et sages

Après son exposition à l'Orangerie du Château de Voltaire à Ferney en 2018-2019 et au Centre Nature du Vallon de l'Allondon à Dardagny au printemps 2019, Eliane Nicol nous propose de nous promener dans sa nouvelle exposition « L'Art est dans la forêt ».



16 – 27 JUIN

OLGA BAEHLER

« La vie de l'artiste »

L'exposition de l'artiste Olga Baehler est très sensuelle, elle utilise ses émotions, ses expériences de cette vie. Ici, elle a touché les différentes cordes d'un instrument appelé l'âme. Très souvent, ses expériences mènent à la créativité.

PROJETS & DÉCISIONS

Aménagement du territoire

Zone sportive intercommunale au chemin des Ambys



La Commune est en attente de l'approbation de la mise à jour du Plan Directeur Cantonal à Berne, espéré pour fin 2020.

L'appel d'offres pour la procédure AIMP avec la réalisation du bâtiment et des 2 terrains de football est prévu pour 2021.

Un accord de principe pour l'acquisition des terrains incluant une servitude de passage à pied reliant la route de la Côte d'Or au chemin des Ambys a été signé. Ce passage permettra de rejoindre la zone sportive et l'Hospice général depuis l'école en toute sécurité.

Révision du Plan directeur communal

Bien que le PDCom d'Anières est déjà appliqué en phase test pour la zone villa, et avant l'entrée en force définitive, ce dernier doit encore être validé par les services de l'Etat.

Le projet du PDCom a néanmoins d'ores et déjà été présenté et a trouvé bon accueil en consultation technique à la commission des Monuments et des Sites (CMNS) et au Service d'Urbanisme. La Commune est en attente de leurs remarques.

A l'issue de la consultation par les différents services du canton, le Plan directeur sera soumis à une consultation publique pendant 30 jours. L'annonce se fera par voie de publication dans la Feuille d'avis officielle et sur les panneaux d'affichage officiels de la Commune. Pendant la durée de la consultation publique, chacun peut prendre connaissance du projet du PDCom auprès de la Commune et du département et adresser ses observations.

L'étape finale du processus consistera en l'adoption par le Conseil d'Etat du PDCom suivie de sa publication.



Plan lumière

Pour rappel, le Conseil municipal a voté le 19 juin 2018 un crédit d'étude de CHF 60'000.- destiné à la révision du plan directeur de l'éclairage public et l'établissement d'un plan lumière de la Commune.

L'étude a été réalisée par le bureau Radiance 35 en parallèle de celle du PDCOM (Plan directeur communal) puis intégrée dans le chapitre des énergies et du développement durable, en complément au volet du concept énergétique territorial (CET) et du projet du chauffage à distance (CAD).

Suite à la présentation du Plan lumière à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » du 3 mars 2020, lors de laquelle il a été émis un préavis favorable, un crédit d'engagement de CHF 3'300'000.- a été voté par le Conseil municipal le 23 juin 2020 pour la mise en œuvre des préconisations du Plan lumière de la Commune dans le cadre du plan directeur communal, comprenant un concept d'éclairage public, de mise en valeur des bâtiments et les décorations de Noël.



CAD (chauffage à distance)

Dans le cadre du mandat attribué à Energy Management pour assister la Commune dans l'élaboration du Concept énergétique territorial (CET) et après l'étude d'un réseau de chauffage à distance réalisée par Energy management, visant à pomper l'eau du lac pour une partie du village afin d'avoir une production décentralisée par un réseau basse température 100% renouvelable, la création d'un chauffage à distance nécessitera les études complémentaires suivantes :

- L'acquisition du marché de chaleur.
- L'optimisation des tracés du réseau.
- La réalisation de la notice d'impact sur l'environnement.
- L'appel à intérêt dont les deux phases sont exécutées.
- Les consultations juridiques pour l'appel d'offres AIMP.
- Les consultations financière et juridique pour le montage d'une SA.
- Les consultations des services de l'Etat pour la STAP.
- La finalisation du projet de la STAP.
- L'aménagement de surface de la plage du Débarcadère.
- L'entretien des conduites et de la STAP.

- L'élaboration du bouquet de subventions énergétiques pour l'ensemble de la Commune permettant à tous les propriétaires de demander une subvention pour un projet d'efficacité énergétique ou d'énergies renouvelables. Les subventions seront effectives dès la mise en service du CAD.
- Les coûts liés à l'autorisation de construire.

Les honoraires des études complémentaires pour la réalisation du chauffage à distance (CAD) représentent un montant total estimé de CHF 500'000.-. À ce montant sera ajouté le montant de CHF 150'000.- et CHF 41'000.- (crédits d'études votés les 14 juin 2016, 21 février et 26 septembre 2017). Le total des crédits d'études pour le CET et le CAD s'élèvera donc à CHF 691'000.-. Ce montant (crédits d'études) sera intégré à celui relatif à la réalisation, soit au crédit d'engagement pour ce CAD.

Dès que le projet sur la réalisation d'un chauffage à distance sera plus abouti et que la Commune aura choisi sous quelle forme se fera cette réalisation, une délibération pour l'ouverture d'un crédit d'engagement sera soumise au vote du Conseil municipal.

Une concertation avec une association concernée par la compensation écologique du site de la station de pompage située au Débarcadère sera organisée prochainement.

Mobilité

Stationnement et mobilité

Dans le cadre du crédit d'étude de TTC CHF 600'000.– relatif à la mobilité et le stationnement, voté par le Conseil municipal le lundi 10 avril 2017, des études ont été réalisées par le bureau CITEC pour le stationnement et la mobilité ainsi que pour la faisabilité de 3 parkings.

Le crédit d'engagement de CHF 12'600'000.– pour la réalisation d'un parking souterrain de la salle communale – Parcelle No 5206/RF 29 a été approuvé par le Conseil municipal le 16 avril 2019.

Dans sa séance du 23 juin 2020, le Conseil municipal a accepté le crédit d'étude de CHF 1'090'000.– » pour la mise en œuvre des projets de modération de trafic sur l'ensemble du territoire de la commune d'Anières.

L'appel d'offres pour la création d'un pool de mandataires spécialisés est en cours.

Les études menées visent à supprimer le stationnement en surface et proposer une nouvelle offre de stationnement tout en réglementant le stationnement et en modérant la vitesse.

La relocalisation des places en surface dans les parkings existants, la réalisation d'un parking sous le parvis de la salle communale (100 places pour voitures, 30 places pour 2 roues et 13 boxes), une offre de stationnement supplémentaire pour éviter le stationnement illicite dans la zone villas ainsi que la compensation des places de stationnement de la route d'Hermance dans un parking privé permettraient d'amener un concept de gestion du stationnement public en lien avec le projet de réaménagement des espaces publics.

En ce qui concerne la modération de la vitesse, elle se caractérisera par la création de zones 20 et 30 km/h ou limitation à 30 km/h ainsi que par des aménagements judicieux. Une attention particulière sera apportée à la sécurisation des hameaux de Chevrens, Bassy et de la douane de Veigy (route cantonale).

Parking provisoire de la Côte d'Or

Sur la parcelle N°6332, sise route de la Côte d'Or 11, l'aménagement d'un parking provisoire avec 47 places de stationnement a débuté en novembre 2020 afin de pouvoir compenser les places de stationnement supprimées par les différents chantiers, prioritairement la réalisation du parking souterrain.

La mise en service est prévue au plus tard au mois de mars 2021.



Rénovation de bâtiments et suivi énergétique

Bâtiment provisoire de la mairie et de l'école

Pendant les travaux de transformation et de rénovation de l'immeuble Côte d'Or 1, un bâtiment provisoire pour la mairie et la filiale en partenariat de la poste sera édifié sur la parcelle N° 5270 pour une période de 2 ans. Dans un deuxième temps, ce même bâtiment sera converti en école provisoire pour une durée supplémentaire de deux ans en vue de travaux d'agrandissement de l'école primaire. Ces travaux sont encore conditionnés à un vote favorable du conseil municipal.

La typologie du bâtiment d'environ 650 m² sur un niveau est réversible pour permettre son adaptation en classes d'école et le DIP a d'ores et déjà préavisé favorablement lors de la pré-consultation.

Pour assurer un service postal dans la future mairie provisoire, des équipements seront intégrés dans le mobilier à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Le bâtiment sera construit en système modulaire par quatre groupes de containers apposés et disposés sur un vide sanitaire. Ses façades seront agrémentées de parement en bois et le soubassement pourrait être décoré par des graffs peints par les écoliers. Le système de chauffage, alimenté par PAC, et de ventilation, a été étudié pour être réversible, tant pour des activités administratives que scolaires.

La commission « Urbanisme et constructions » a émis un préavis favorable pour un crédit d'engagement de CHF 2'200'000.- pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment provisoire sur la parcelle N° 5270/RF 29, en zone sportive, propriété de la commune d'Anières. Ce préavis favorable a été confirmé par le Conseil Municipal en sa séance du 15 septembre 2020.

Les travaux préalables en vue de l'installation du bâtiment provisoire ont démarré en novembre 2020.

Immeuble Côte-d'Or 1, Mairie et Poste

Le développement du projet et l'élaboration du devis général des travaux de rénovation de la mairie ont été établis par le bureau d'architectes Durisch & Durisch et les mandataires spécialisés. Après présentation à la commission Urbanisme et constructions du 24 septembre 2019, un crédit d'investissement de CHF 6'600'000.- pour la réalisation des travaux a été voté à la majorité par le Conseil municipal, le 8 octobre 2019.

Le déménagement de l'administration communale dans le bâtiment provisoire est prévu fin avril 2021. Les travaux de rénovation de la Mairie débiteront dans la foulée.



Agrandissement de l'école d'Anières

Pour rappel, suite aux travaux de rénovation de l'école, dite « troisième étape » de 2011, et en raison de la modification de la loi sur la densification de la zone 5 (L 5 05 article 59 alinéa 4) l'Exécutif souhaitait analyser les besoins en infrastructures pour l'école afin de pouvoir aux mieux accompagner l'arrivée de nouvelles familles dans notre commune. En mai 2015, le GIEED (groupe interdépartemental pour l'étude de l'évolution démographique) a rendu un rapport démontrant clairement le besoin de créer d'ici 2023, 2-3 classes supplémentaires, qu'actuellement les locaux sont plutôt étroits et qu'il manque une salle de réunion pouvant accueillir une soixantaine de personnes.

Le Conseil municipal en date du 17 avril 2018, a voté une délibération relative à un crédit d'étude de l'agrandissement de l'école pour CHF 225'000.-. Cette étude se base sur l'avant-projet de 2010 réalisé par le bureau d'architectes de Planta.

En raison de l'évolution du programme, en cours de mandat, avec les demandes d'augmenter le nombre de classes à 4 au lieu des 3 prévues, de réorganiser l'étage de la Direction, d'installer un atelier du livre au rez-de-chaussée et une réflexion sur la forme et l'accès de toiture à l'aide d'images de synthèse, l'avant-projet a dû être modifié de manière importante et à plusieurs reprises par les architectes.



En conséquence, le 15 septembre 2020, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un crédit d'étude complémentaire de CHF 80'000.- pour l'agrandissement de l'école, comprenant 20'000 F pour les prestations de procédure AIMP d'architectes. Ce crédit sera ajouté au crédit d'étude de CHF 225'000.-.

À ce jour, le dossier est déposé auprès de l'Office des autorisations de construire et est en cours d'instruction.

Place de jeux – groupe scolaire

Dans sa séance du 15 septembre 2020, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de CHF 100'000.- pour la rénovation du sol souple de la place de jeux du groupe scolaire.

Rénovation des appartements sis chemin des Avallons 44 à 50

Suite à l'autorisation de construire concernant la transformation et l'agrandissement des appartements des immeubles d'habitation délivrée le 12 septembre 2019, les travaux de rénovation ont commencé, allée par allée, dès le mois de janvier 2020. Les rocades s'enchaînent, la fin des travaux est prévue pour le courant de 2022.

Les travaux de l'allée N°44 étant terminés, les locataires ont emménagé en novembre 2020.



Fondation de la commune d'Anières pour le logement, 100 route de Chevrens

Un concours avec procédure sélective pour la désignation de mandataires architectes a été organisé le 29 octobre 2020. Le jury a sélectionné 12 dossiers sur les 29 reçus. La deuxième phase du concours se tiendra en février 2021 en vue de l'attribution du mandat.

Le bâtiment de l'ancienne ferme de l'Astural devra répondre aux besoins spécifiques des aîné.e.s et des personnes à mobilité réduite en matière de logements.

Parcelle N° 5380

Pour rappel, la Commune a acquis cette parcelle, sise rue Centrale 29, le 16 janvier 2018 en vue d'une réhabilitation du bâtiment de logement privé en équipement public.

L'appel d'offres pour l'étude de faisabilité est en cours. Le programme prévoit à ce jour une bibliothèque, des salles d'étude et de musique, et un ensemble d'espaces pouvant être dédié à de l'intergénérationnel et/ou de location d'espaces de travail partagés (coworking).

Aspergère 22-24

Les travaux se sont terminés en septembre 2020. À ce jour, 3 appartements sur 4 sont loués. Le 5^{ème} pièces du 1^{er} étage est encore vacant.



Rénovation de la déchetterie de la route d'Hermance

Le Conseil municipal a voté favorablement par délibération du 18 juin 2019, un crédit d'engagement de TTC CHF 350'000.- pour la rénovation et le déplacement des deux déchetteries de la Côte-d'Or et de la route d'Hermance.

Tenant compte des projets liés à la construction du parking souterrain de la salle communale, seule la déchetterie de la route d'Hermance sera rénovée dans un premier temps.

L'autorisation de construire a été déposée le 11 septembre 2020.

Sécurité et santé publique

Véhicule d'intervention des services du feu CoHerAn & Co *Défibrillateurs*

Considérant la nécessité de renouveler le véhicule de piquet dévolu au chef d'intervention des services du feu CoHerAn & Co, le Conseil municipal a validé le 23 juin 2020, l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 de CHF 65'000.– en vue du renouvellement du véhicule de piquet dévolu au chef d'intervention des services du feu CoHerAn & Co. Cette acquisition se fera selon la répartition des coûts en parts égales, soit 1/4 pour la commune d'Anières.

Dans le cadre de la collaboration de la Commune avec l'association «SAVE A LIFE» et suite aux cours de BLAS-AED organisés pour les employés et magistrats des 3 communes de CoHerAn, ainsi qu'au préavis favorable de la commission «Assainissement, routes, sécurité, développement durable», le Conseil municipal a voté un crédit supplémentaire 2020 de CHF 90'000.– le 23 juin 2020, pour l'acquisition et l'installation de 7 défibrillateurs.

Un seul défibrillateur était installé sur la Commune, soit à la salle communale.

La commune est dans l'attente d'un retour de test pour des armoires à défibrillateurs solaires, installées dans de nombreuses villes en Europe.

Fibre optique

Le Conseil municipal a voté, par délibération du 16 avril 2019, le crédit d'engagement de CHF 7'900'000.– destiné à ces travaux.

Le déploiement du réseau FTTH (Fiber to the home) a débuté le 15 juillet 2020 et la durée prévue est d'environ une année. L'utilisation des canalisations de l'opérateur limitera le nombre de fouilles principalement pour les introductions dans les bâtiments mais ne pourra pas être exclu dans certains cas.

Le raccordement des bâtiments au réseau de communication est gratuit pour les habitants. De plus, grâce au déploiement de deux fibres optiques par foyer, les Aniénois-e-s disposeront du libre choix du fournisseur de services, Salt, Swisscom ou Sunrise.

A ce jour, nous avons 1'200 unités d'utilisation et 605 conventions signées.

Aide en Suisse et à l'étranger

Dans sa séance du 17 novembre 2020, le Conseil municipal a accepté l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 100'000.– pour l'action d'entraide en Suisse par le biais de subventions aux organisations privées à but non lucratif.

Lors de cette même séance du Conseil municipal, les propositions relatives aux règlements suivants ont été acceptées :

- Règlement du fonds «Aide humanitaire» – LC 02 595.
- Règlement relatif à l'octroi de subventions destinées à des associations d'aide à l'étranger – LC 02 596.
- Règlement du fonds «Aide en Suisse» LC 02 521.
- Règlement relatif à l'octroi de subventions d'aide en Suisse LC 02 522.
- Règlement du fonds de bienfaisance LC 02 525.
- Règlement relatif à l'aide sociale individuelle LC 02 526.

Les règlements communaux sont consultables sur



anieres.ch/document-category/reglements-communaux

TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS MENTIONNÉES DANS LE PRÉSENT ARTICLE FIGURENT DANS LES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, PUBLIÉS SUR LE SITE DE LA COMMUNE.



Action 3 chêne pour l'emploi

Depuis 2004, la commune d'Anières a rejoint ce dispositif et contribue en fonction du nombre de ses habitants qui souhaitent en bénéficier.

Créé par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, Action Trois Chêne pour l'emploi est une petite équipe dynamique composée de conseillères en insertion professionnelle très motivées.

Vous vous sentez démuni-e pour contacter les employeurs ou présenter votre CV ? Vous cherchez une place d'apprentissage ? Vous avez besoin d'un regard externe, d'un conseil, d'une piste ? En vous rendant dans ces locaux, vous y trouverez tout le matériel nécessaire à vos recherches en accès libre : ordinateurs, internet, presse quotidienne, documentation spécialisée, téléphone, photocopieur, scanner.

Dans un espace convivial, les collaboratrices s'impliquent afin de trouver des solutions en commun avec les demandeurs, dans une relation de confiance.

Elles offrent un accompagnement individuel gratuit pour clarifier et construire le projet professionnel de chaque intéressé, pour constituer un dossier de candidature efficace. Le but est d'aider à mener judicieusement les différentes démarches, d'utiliser efficacement l'informatique et internet, voire de préparer à un entretien d'embauche.

Chemin de la Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
T +41 22 348 45 72

En raison du contexte sanitaire, uniquement sur rendez-vous, matin et après-midi.

 contact@action3chene.com

 action3chene.com

FINANCES COMMUNALES

Le Budget Comparatif 2020 / 2021

Récapitulation générale	2020 (CHF)			2021 (CHF)	
	Charges	Revenus	Budget supplémentaire	Charges	Revenus
Administration générale	4 117 157.–	172 586.–	–	4 461 249.–	173 400.–
Ordre et sécurité publics, défense	860 097.–	45 660.–	65 000.–	810 667.–	48 160.–
Formation	1 432 896.–	25 956.–	–	1 953 393.–	25 956.–
Culture, sports et loisirs	866 743.–	12 940.–	110 000.–	1 020 674.–	10 940.–
Santé	43 500.–	–	90 000.–	18 500.–	–
Sécurité sociale	2 184 664.–	18 308.–	–	2 397 663.–	18 709.–
Transports	1 390 405.–	158 155.–	–	1 238 501.–	144 535.–
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 724 243.–	340 000.–	–	2 102 589.–	361 603.–
Economie publique	–	130 000.–	–	–	150 000.–
Finances et impôts	4 926 660.–	16 781 082.–	–	4 042 176.–	17 169 937.–
TOTAL	17 546 365.–	17 684 687.–	265 000.–	18 045 412.–	18 103 240.–
Résultat		126 678.–		-57 828.–	

LE RÉSULTAT DU BUDGET 2021 :

Total des charges	CHF 18 045 412.–
Total des revenus	CHF 18 103 240.–
Excédent	CHF -57 828.–

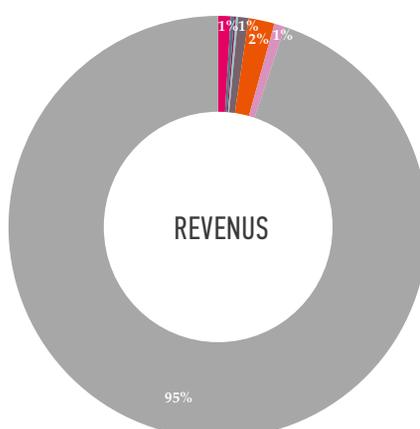
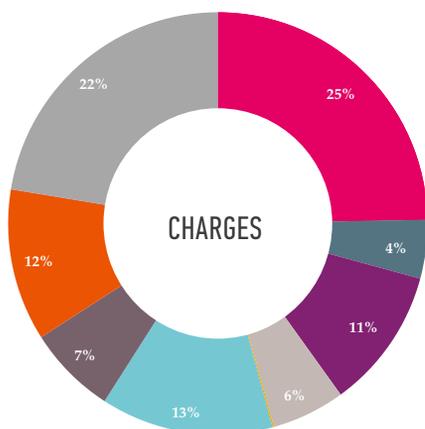


Budget 2021

Le projet de budget 2021 a été présenté au Conseil municipal lors de sa séance du 13 octobre 2020, analysé ensuite par la commission des finances le 3 novembre 2020, pour enfin être voté par le Conseil municipal le 17 novembre 2020.

Tenant compte des éléments communiqués par le Département des finances, la péréquation financière intercommunale, le fonds intercommunal pour le développement urbain, les investissements prévus à court, moyen, long terme ainsi que les amortissements, M. le Maire a recommandé au Conseil municipal :

- De maintenir le centime additionnel à 31 centimes.
- D'estimer la valeur de centime à CHF 435'000.-, soit au total CHF 13'485'000.- au lieu des CHF 548'223.- annoncés par le Département des finances.



- Administration générale
- Ordre et sécurité publics
- Formation
- Culture, sport et loisirs
- Santé
- Sécurité sociale
- Transports
- Protection de l'environnement et aménagement du territoire
- Economie publique
- Finances et impôts

Les prévisions des dépenses d'investissement 2021

	CHF
Crédit d'engagement - Rénovation et transformation du local du feu	20 000.-
Crédit d'étude - Etude d'agrandissement du groupe scolaire	30 000.-
Crédit d'étude - Etude de faisabilité pour l'aménagement d'un chauffage à distance	200 000.-
Crédit d'engagement - Modération de trafic et déplacements d'arrêts TPG route de l'Hospice	300 000.-
Crédit d'engagement - Rénovation et déplacement de deux déchetteries	350 000.-
Crédit d'étude - Aménagement des locaux du tennis club, restaurant et extérieurs	10 000.-
Crédit d'engagement - Bâtiment provisoire de la mairie et de l'école	1 780 000.-
Crédit d'engagement - Rénovation et la transformation des locaux de la Mairie et de la Poste dans l'immeuble sis route de la Côte-d'Or 1	2 300 000.-
Crédit d'engagement - Création d'un parking provisoire - P.n°6332 Côte-d'Or	320 000.-
Crédit d'engagement - Fibre optique	4 000 000.-
Crédit d'engagement - Rénovation de la place de jeux	100 000.-
Crédit d'engagement - Mise en œuvre du plan directeur communal de l'éclairage public	1 350 000.-
Crédit d'étude - Mise en œuvre des projets de modération de trafic sur l'ensemble de la commune	500 090.-
Crédit d'engagement - Versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements	406 100.-
TOTAL	11 666 190.-

INFOS PRATIQUES

Plus d'informations sur notre site internet !

Cartes journalières CFF

Dès janvier 2021, les cartes journalières CFF seront en vente à la mairie de Corsier.

Le groupement intercommunal CoHerAn met à disposition des habitants des communes de Corsier, Hermance et Anières - en priorité - 5 cartes journalières CFF "commune" par jour à CHF 40.-/chacune (+ CHF 1.- pour l'envoi par courrier).

Pour les habitants CoHerAn, la réservation de ces cartes est possible 2 mois à l'avance.

En cas de disponibilité, pour les personnes hors communes de Corsier, Hermance et Anières, il est possible de réserver une carte 1 semaine avant la date souhaitée.

Privilégiez la réservation et le paiement en ligne !

 corsier.ch

La T'Anières

INSCRIPTIONS 2021-2022

Les inscriptions et réinscriptions 2021-2022 seront possibles sur le site de la T'Anières via le formulaire en ligne, après les vacances de février 2021. Pour l'année en cours, les inscriptions restent ouvertes toute l'année en ligne, sous réserve des places disponibles.

 latanieres.ch

 info@latanieres.ch

 + 41 (0)22 751 15 79

Bibliobus

Suite aux décisions du Conseil d'État autorisant la réouverture des bibliothèques à partir du 28 novembre dernier, le Bibliobus reprendra son activité **dès lundi 30 novembre 2020** selon le calendrier usuel des tournées. Tous les usagers-ères du Bibliobus en seront informés par mail ou par courrier postal.

Médailles de chien

DÉLAI LÉGAL AU 31 MARS DE L'ANNÉE EN COURS !

Les propriétaires de chiens doivent venir chercher la médaille à la Mairie entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril de l'année en cours. Celle-ci est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Documents à présenter :

- Attestation d'assurance RC spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année en cours
- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- Carnet de vaccination (avec vaccination contre la rage valide)
- Autorisation de détention de chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot) soumise à la réussite du test de maîtrise et de comportement (TMC) auprès d'un éducateur canin agréé dans un délai de 12 mois.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires transmet les données des détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale qui établit les bordereaux d'impôt et les envoie directement aux détenteurs de chien pour paiement.

Formulaire de demande de médaille pour chien en ligne :

 anieres.ch/habitants-prestations-en-ligne



Chéquier culture

Le Chéquier culture est destiné aux personnes qui ont plus de 21 ans et moins de 65 ans, qui ne bénéficient pas d'autres réductions de tarif (jeunes, étudiants) et qui sont au bénéfice de subsides à l'assurance maladie 1, 2, 3 ou 100%, domiciliées à Anières.

Les six chèques, d'une valeur de CHF 10.– chacun, peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Ils peuvent également être utilisés en paiement partiel ou total du billet de votre invité.e.

Plus d'infos sur:

 geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/chequier-culture

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

INSCRIPTIONS 2021-2022

Inscriptions en ligne toute l'année sous réserve des places disponibles sur

 conservatoirepopulaire.ch

 022 329 67 22

 administration@conservatoirepopulaire.ch

Portes ouvertes / Essais d'instruments :

Samedi 27 mars 2021, Centre D'Ivernois, rue François-D'Ivernois

Possibilité de cours à Anières, Chêne-Bourg, Cologny, Thônex et dans tout Genève

Abonnements GSHC

La commune d'Anières met à disposition de ses habitants, 4 abonnements «Platine» pour les matchs de la saison 2020-2021 du Genève Servette Hockey Club.

Uniquement 2 fois par saison par personne.

Réservation à la mairie par téléphone ou au secrétariat de la mairie:

 info@anieres.ch

Calendrier des matchs:

 www.gshc.ch

Les matchs se disputent actuellement à «huit-clos» et dès que les mesures de restriction du nombre de spectateurs seront levées, le GSHC sera ravi de pouvoir à nouveau vous accueillir à la Patinoire des Vernets.

Horaires de fin d'année de la Mairie

La Mairie sera fermée du mercredi 23 décembre 2020 jusqu'au dimanche 3 janvier 2021. Réouverture le lundi 4 janvier 2021 aux horaires habituels.

Subvention abonnement TPG & renouvellement abonnement

La Commune offre à ses habitants une participation financière pour l'acquisition d'un abonnement annuel TPG Unireso «Tout Genève» ou d'un abonnement annuel général CFF, acheté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

- CHF 100.– par abonnement «Adulte» ou «Senior»
- CHF 200.– par abonnement «Junior»

Dès le 4 janvier, cette réduction est à faire valoir sur l'achat de votre abonnement annuel TPG ou du renouvellement de votre abonnement annuel unireso ou Léman Pass.

Se connecter sur

 swq.webshop.tpg.ch/web/guest/action-commune

Sélectionner l'action Anières Junior, Anières Adulte ou Anières Senior (selon votre âge) dans le menu déroulant «OFFRE DE MA COMMUNE» et s'inscrire.

Plus d'infos dans les News, article «Subvention TPG».

Renouvellement de votre abonnement mensuel TPG à la Mairie.

Containers ordures ménagères et déchets verts

Pour rappel, les containers d'ordures ménagères et de déchets verts ne peuvent être déposés que la veille des jours de levée au plus tôt dès 18h ou le matin même avant 6h30.

Entre les tournées, les containers doivent être rentrés dans la propriété dans les plus brefs délais, le jour même, ce afin d'éviter d'avoir des chemins encombrés par ces récipients.

État des mesures Covid-19

Mis à jour régulièrement sur  anieres.ch/covid-19-informations-communales

LA CARTE DES RÉCITS

Le village d'Anières en Suisse est le premier à expérimenter la démarche !

La Carte des récits d'Anières est un moyen formidable pour raconter vos histoires, anecdotes et autres récits liés à la Commune.

Dans le contexte particulier que nous traversons actuellement, cet outil de narration cartographique innovant contribue à maintenir des relations fortes entre la Commune et ses habitant-e-s. Nous vivons un moment propice à l'échange et au partage, et cet outil vous permettra de laisser le champ libre à votre créativité et de présenter votre récit de façon attrayante grâce à du texte, des photographies, des vidéos, des audios etc.

Si vous le souhaitez, vous pouvez être accompagné tout au long de la création de votre récit jusqu'à sa publication.

De nombreux contributeurs ont d'ores et déjà partagé leurs histoires, anecdotes et différents récits par le biais de cette plateforme qui est vouée à évoluer au fil du temps et continuera d'être enrichie.

Découvrez quelques récits par QR code et encore bien d'autres sur

 cartedesrecits.anieres.ch





Le Café Pochat et les
Cinq Colosses



L'hôtel à insectes



Balade à Chevrens



Les échelles à
amphibiens



L'extraordinaire histoire
géologique de la
commune d'Anières



La brève histoire de
l'héraldique de la
commune d'Anières



Itinéraires cyclables



Clean-up Day



Les chênes
remarquables



L'Hospice général
d'Anières



Vendanges :
à la rencontre de la
culture suisse



L'orme de Chevrens

OCTOBRE ROSE

« 1 TULIPE POUR LA VIE »

Mois international de lutte et de prévention contre le cancer du sein

34



L'ESPOIR FLEURIRA À NOUVEAU !

La campagne de sensibilisation **1 Tulipe pour la VIE 2020-2021** orchestrée par l'association L'aiMant Rose aura bien lieu en octobre cette année comme depuis sa première édition de 2018. Cette campagne représente un hommage national aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. Plus de 400 communes renouvellent leur soutien et se mobilisent dans la lutte contre cette maladie en ralliant les municipalités voisines. Facteur d'espérance, l'éclosion simultanée de milliers de massifs de tulipes roses et blanches dans toutes nos communes éblouira encore le public au printemps prochain. La vie fleurira à nouveau, n'en déplaise à la pandémie du Covid-19!

Lancée en 2018, la campagne nationale 1 Tulipe pour la VIE a pris une ampleur exponentielle pour aujourd'hui **réunir l'ensemble des cantons**. En avril 2020 déjà, des centaines de milliers de tulipes ont éclo dans pas moins de 422 communes engagées, avec la proportion d'1 tulipe sur 8 de couleur rose – **1 femme sur 8 étant victime du cancer du sein en Suisse** – les autres étant blanches, représentant ainsi la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans.

La couleur rose symbolise mondialement les femmes victimes du cancer du sein et la lutte contre ce fléau.

Offrant un message de poésie, de solidarité et de rassemblement, les tulipes de l'espoir plantées en « Octobre Rose » déclinent désormais chaque printemps les couleurs de la campagne dans toute sa diversité, son unité et son harmonie. **Grâce aux autorités communales solidaires** qui embrassent les valeurs de cette action orchestrée par L'aiMant Rose, grâce à l'expertise des formidables jardiniers créatifs et à la confiance renouvelée des habitants de nos communes, les bulbes de vie plantés en automne écloront fièrement au soleil du printemps prochain dans toute la Suisse.

À l'opposé des incertitudes quotidiennes, la campagne **1 Tulipe pour la VIE** est vecteur d'espoir et de liberté. Les bulbes de tulipe germent dans la nature et éveillent les esprits, **hommage à la vie** au-delà des inconnues et des frontières.

La prochaine édition de la campagne **1 Tulipe pour la VIE** est ainsi agendée pour 2020/2021, avec la plantation de tulipes en « Octobre Rose » 2020 dans toutes les communes déjà engagées mais aussi dans toutes celles qui nous rejoignent. L'adhésion de nouvelles communes suisses promet une visibilité élargie, ouvrant ainsi de nouveaux horizons. Nous avons hâte de continuer à faire éclore au printemps 2021, avec vous comme avec tous les acteurs de cette campagne, cet hommage de solidarité aux victimes de cancer du sein et à leurs proches que nous servons aujourd'hui et demain.

Myriam Lejeune
Présidente

✉ info@laimantrose.ch
☎ + 41 (0)79 912 95 88
💻 medias.laimantrose.ch

💻 laimantrose.ch





LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE FÊTE SES 50 ANS

Un beau jubilé en 2021 !

Créée en 1971, la société de gymnastique d'Anières fêtera l'an prochain ses 50 ans d'existence.

Pour célébrer dignement ce jubilé, les membres de GymAnières se rendront sur le Parc d'attraction du Puy du Fou, en Vendée (F), du 16 au 19 juin 2021. Ce voyage sera financé par une participation tripartite de la Société, de la Commune et des membres.

LE TROC D'ANIÈRES TIRE SA RÉVÉRENCE

Après 31 ans d'activités, le comité du Troc d'Anières a décidé de dissoudre l'association au 31 décembre 2020.

Ces 31 années représentent CHF 130'000.– versés à des associations caritatives, 60 trocs, 5 ventes dressing, 5 collectes (vêtements, nourriture et nécessaire d'hygiène) pour les plus démunis du canton et la participation à la fête villageoise «Anières en fête» puis «Vogue d'Anières» depuis 1994.

DE BELLES ANNÉES DE PARTAGE !

Nous réitérons nos remerciements à la Commune pour la gratuité de la salle durant toutes ces années. Un grand MERCI à toutes les bénévoles ainsi qu'à tous les membres du comité.

côté ANIÈRES



 ANIERES.CH

ROUTE DE LA CÔTE-D'OR 1
CH - 1247 ANIÈRES
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
INFO@ANIERES.CH